

N°16 – Le van 2 – TEST AUTORISE UNIQUEMENT EN EPREUVE CLUB ELITE.

Équipement : zone D/A, 1 van 2 places situé à 10 m de la zone, avec bas flanc fermé. Zone de contrôle 20 m x 20 m est définie.

Temps imparti : 1 minute et 30 secondes + 5 secondes avec pénalités de temps (art 6.2.C)

Objectif : Partir de la zone D/A, monter son poney / cheval dans le van, y rester 10 secondes comptées par le commissaire, redescendre et se rendre à nouveau dans la zone D/A immobile pour fin du chronométrage.

Contrat 10 points : Poney / cheval en licol, le cavalier embarque son poney / cheval (il peut monter dans le van).

Contrat 15 points : Poney / cheval en licol avec élastique, le cavalier embarque son poney / cheval (il peut monter dans le van). Le cavalier peut toucher son poney/cheval pendant les dix secondes comptées (caresse ou stick...).

Contrat 20 points : Poney / cheval en liberté, le cavalier embarque son poney / cheval (il peut monter dans le van). Le cavalier peut toucher son cheval pendant les dix secondes comptées (caresse ou stick ...).

Bonus : +2 points si le contrat est réalisé avec fluidité (sans aucune pénalité - valable pour les 3 contrats - art 6.2)

Pénalités :

- Le poney/cheval ressort les 4 pieds du van : -2 points par sorties.
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick et/ou la longe: contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher. Il est toléré que le cavalier caresse son cheval pendant les 10 secondes d'immobilité dans le van. Ces touches n'entraîneront aucune pénalité.
- Élastique cassé : contrat ramené à zéro.